



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 23 MARS 2018 à 19 H

Le Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre-et-Loire a tenu son Assemblée Générale le vendredi 23 mars 2018 à 19 H 00 à la Maison des Sports de Touraine à Parçay-Meslay.

L'Assemblée Générale pourra délibérer valablement (si les présents représentent plus de la moitié des voix).

LISTE DES COMITÉS (ou ASSOCIATIONS) PRÉSENTS : (37 sur 59 Membres, avec 36 voix, 30 voix étaient nécessaires)

- | | |
|------------------------|-------------------------------------|
| ➤ ASPTT | Représenté par M CHUETTE et M BABIN |
| ➤ ATHLÉTISME | Représenté par M JAHAN* |
| ➤ AVIRON | Représenté par M FRESLON* |
| ➤ BADMINTON | Représenté par Mme MARIN |
| ➤ BASKET BALL | Représenté par M DAUDIN et PETIBON |
| ➤ BOXE FRANCAISE | Représenté par M ESTRADE |
| ➤ CLUB ALPIN FRANÇAIS | Représenté par Mme GIRARDIN |
| ➤ COURSE D'ORIENTATION | Représenté par M BOISSEAU |
| ➤ CYCLOTOURISME | Représenté par M FROGER |
| ➤ ECHECS | Représenté par M RIOLAND |
| ➤ EPGV | Représenté par M GORE |
| ➤ EQUITATION | Représenté par M DELOUCHE |
| ➤ ESCALADE | Représenté par M GENNETAY |
| ➤ CDSU | Représenté par M MEURISSE |
| ➤ FSCF | Représenté par M HERAUT |
| ➤ FSGT | Représenté par Mme JOUANIN |
| ➤ FOOTBALL | Représenté par M TERCIER |
| ➤ GOLF | Représenté par M BORDEAUX |
| ➤ GYMNASTIQUE | Représenté par M LECLERC |
| ➤ HALTÉROPHILIE | Représenté par M BESNARD |
| ➤ HANDBALL | Représenté par M DE LAS HERAS |
| ➤ JUDO | Représenté par M LADOIRE |

➤ OMNISPORTS	Représenté par M MERCIER*
➤ PARACHUTISME	Représenté par M PHOUMMAVONGSA
➤ PETANQUE	Représenté par M DESBOURDES
➤ RANDONNEE PEDESTRE	Représenté par M PERCY
➤ SAUVETAGE & SECOURISME	Représenté par M VETILLARD
➤ SPELEOLOGIE	Représenté par M GAY
➤ SPORTS DE GLACE	Représenté par Mme QUELIN*
➤ SPORT SOUS MARINS	Représenté par Mme PELLE-DELAForge
➤ TENNIS	Représenté par M LEMAIRE*
➤ TENNIS DE TABLE	Représenté par M DUTOUR*
➤ TIR	Représenté par M SALOMON
➤ UGSEL	Représenté par M GIRARD
➤ UNSS	Représentée par Mme KIEFFER*
➤ USEP	Représenté par Mme PARAT
➤ VOILE	Représenté par M CASSET*

LISTE DES COMITÉS EXCUSÉS :

- CYCLISME, NATATION et USFEN/FP.

LISTE DES COMITÉS NON EXCUSÉS :

- AEROMODELISME, AERONAUTIQUE, BALL TRAP, **BILLARD**, BOXE ANGLAISE, CANOE KAYAK, HANDISPORT, HOCKEY SUR GAZON, HOCKEY SUR GLACE, KARATE, MEDAILLES J & S, RUGBY, SQUASH, TIR A L'ARC, TRIATHLON, TWIRLING BATON, UFOLEP, VOL A VOILE, et VOLLEY BALL.

LISTE DES COMITÉS ABSENTS NON ADHERENTS :

- AIKIDO BUDO, AUTOMOBILE, BASE BALL, BOULES DE FORT, BOULES LYONNAISES, BOWLING ET JEUX DE BOULES, DANSE, ESCRIME, FOOTBALL AMERICAIN, LUTTE, MOTOCYCLISME, PECHE SPORTIVE, ROLLER SKATING, SKI NAUTIQUE, SPORT ADAPTE, TOURISME EQUESTRE et VOL LIBRE.

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR PRÉSENTS :

(* en dehors de ceux figurant sur la liste ci-dessus) :

- M Yazid BOURAHILI, Mme Sophie GABORY, M Pierre-Henry LAVERAT et M Gildas PERCIER.

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR EXCUSES :

➤ M Gérald BELLEVILLE, M Philippe GALLE, Mme Charlotte GIRARD, Jean-Luc JEGO, M Franck JOUVEAUX, Mme Maryse POURRAIN, M Jean-Marie RAMEAU et M Philippe ROUSSEAU.

LISTE DES CLUBS ADHERENTS IMPACT EMPLOI PRESENTS : (9 sur 82 clubs invités)

➤ Cercle de Voile Touraine, Danse Sportive 37, Vézetz, Gymnastique Club Jocondien, Joué Natation, Judo Club Jocondien, Tennis Club de Ballan Miré, Touraine Handisport et US Joué Lès Tours Hand Ball.



Le quorum a été atteint avec 37 Comités Départementaux présents ou représentés sur les 58 à jour de leur cotisation.

Le Président Pierre-Henry LAVERAT ouvre la séance à 19 H 00. Il remercie de sa présence, M. Yann FRADON (DDJSCS), les comités et les clubs.

Il est à déplorer toutefois l'absence du Conseil Départemental (Mr DATEU a eu un empêchement de dernière minute), de la Métropole et surtout du CROS.

Merci de noter que l'ensemble des textes présentés synthétiquement ont tous été donnés lors de l'appel des Comités.

L'assemblée générale est animée par Monsieur Alain JAHAN, vice-président du CDOS, responsable du pôle communication.

1) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 mars 2017

Ce procès-verbal, préalablement adressé à tous les Comités, est adopté à l'unanimité des voix de l'Assemblée Générale.

2) ALLOCUTION DU PRÉSIDENT :

« **OSEZ le CDOS ... à moins qu'il ne disparaisse demain ?** »

Lors de mon propos de l'AG du 25 mars 2017 je déclarais :

L'avenir nous appartient, nous devons le construire ensemble.

Ensemble... c'est le monde sportif, le monde politique, les institutionnels, l'Etat.

Demain ? ... **NON Maintenant** ... il y a urgence ... car pour les Clubs, les Comités, le CDOS, et surtout pour la Jeunesse Sportive, c'est de plus en plus de moins en moins.

Nous sortons des Jeux Olympiques d'Hiver ... nous sommes en plein Jeux Paralympiques d'Hiver avec une réussite dont le Sport Français peut-être fier.

MAIS est-il nécessaire de rappeler pour la 2024^{ème} fois combien le Sport pour la Jeunesse d'aujourd'hui et de demain, c'est bien au-delà des Médailles Olympiques et /ou Paralympiques ?

Au-delà de la découverte et de l'apprentissage d'une pratique spécifique, ce sont :

Tous les bienfaits générés par le Sport en termes d'éducation, de respect, de sociabilité, de santé, ... générés par le Sport ... **générés par des milliers de Bénévoles** ...

NOUS devons être associés à la construction des orientations des décisions définies.

Plus ou moins, selon les organismes avec lesquels nous œuvrons, Etat - collectivités, trop souvent, nous sommes informés des décisions prises, et pas acteur, de leurs constructions.

Certes, les services de l'Etat se doivent de suivre les orientations ministérielles, MAIS les Institutionnels des différentes collectivités ... ELLES ... elles peuvent choisir ... leurs orientations en termes de SPORT ...

Il n'existe pas cette habitude :

Que des élus du CDOS travaillent directement avec les élus politiques ?

Que des élus des Comités et/ou Clubs œuvrent directement avec les élus politiques ?

Construisons ensemble cette habitude :

Définissons les plages de compétences en matière de Sport, entre élus politiques ET élus sportifs en général, avec le Mouvement Sportif et le CDOS en particulier TOUS ENSEMBLE NOUS devons être totalement associés à la construction de cette VRAIE Politique Sportive Départementale.

OSEZ le CDOS ... à moins qu'il ne disparaisse demain ?

Aux vues de la raréfaction du CNDS, l'avenir même du CDOS est en questions ... il disparaîtra peut-être demain. ... Pessimisme ... NON ... Réalisme ...

Aux vues de la raréfaction plus ou moins prononcées des Subventions, l'avenir même des structures sportives associatives les plus fragiles risquent de disparaître demain. Pessimisme ... NON ... Réalisme ...

Je crains que les structures plus fragiles ne disparaissent demain ... où iront ses et/ou ces licenciés ? ... dans une structure de proximité plus forte ? ... peut-être ... mais qui par manque de place d'encadrement ne pourra pas TOUS les accueillir ...c'est déjà le cas ... !

Je pense, à tort ou à raison, que d'importantes évolutions sont à venir.

Soyons prêts à agir ... réagir ... »

3) RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE :

« Le CDOS 37 existe depuis les années 1970 et c'est la première fois qu'une femme est présente sur l'estrade pour une AG. Nous sommes 5 femmes au CDOS 37 pour 20 élus à ce jour. 3 sont présentes ce soir »

« Il est important de faire une petite piqûre de rappel pour les anciens, mais aussi une petite présentation pour les nouveaux dans la salle ce soir :

LE CDOS ... QUI SOMMES NOUS ?

- 21 élus, 20 ce jour car une démission, issus d'horizons sportifs très différents et 3 salariés que l'on se doit de remercier ce jour pour leur disponibilité et l'efficacité de leur travail.

Les élus sont tous des membres bénévoles, vous savez tous ici la signification ô combien difficile et précaire de ce mot.

QUE PEUT FAIRE LE CDOS POUR VOUS ?

* Répondre à tous vos questionnements et attentes aussi bien clubs que comités départementaux

* Assurer toutes les formations nécessaires au bon fonctionnement de vos structures associatives sportives. Sur le site du CDOS vous pouvez trouver toutes les dates de formations prévues. Ces formations sont importantes pour vous dirigeants, que ce soit d'un club ou d'un comité, elles sont gratuites. Difficile de comprendre le peu de personnes qui viennent à ces formations en regard du turn-over des dirigeants dans les clubs. Soit ils arrivent et sont déjà au fait de tous les rouages de la gestion d'un club, soit ils sont timides et n'osent pas venir. Bien sûr on peut apprendre en faisant mais étant donné les normes de plus en plus drastiques mises en place, ces formations sont vraiment une aide considérable. Merci à vous présidentes et présidents de comité de relayer cette information à vos clubs.

* Gérer vos feuilles de paye, les charges afférentes et les questionnements légaux s'y rattachant. Chaque fin de mois c'est 225 bulletins de salaire.

* Aider à la rédaction de vos projets associatifs, de vos demandes de subventions dont CAP'ASSO

* Assurer la formation au logiciel de comptabilité (Basi-Compta) pour vous permettre une gestion simple, efficace et pérenne de vos associations.

Le CDOS, à travers ses élus, est un relais avec les différentes structures, état, collectivités locales et territoriales.

Alors n'hésitez pas OSEZ CONTACTER LE CDOS ! Toutes vos questions feront l'objet d'une réponse qu'elle soit immédiate ou qu'elle nécessite des recherches.

QU'AVONS NOUS FAIT CETTE SAISON ?

Le Comité Directeur s'est réuni 7 fois pour travailler ensemble :

- Une réunion avec le Président du Conseil Départemental 37, Monsieur Jean-Gérard PAUMIER

- Une réunion de préparation de la rencontre avec les élus du sport de la Métropole du 1^{er} juin 2017

- Un temps de préparation pour la réunion avec les élus du sport des EPCI le 8 juin 2017

+ les réunions des différents pôles.

NOUS AVONS ÉTÉ PRÉSENTS SUR :

- 29 assemblées générales de comité, surtout notre Président

- La conférence Sport Santé au CROS le 18 mai 2017

- La journée de l'Olympisme du 23 juin 2017

- Déplacements dans les EPCI pour présenter le diagnostic territorial de la pratique sportive, parler des enjeux de la prise de compétence au niveau intercommunal et la démarche du CDOS pour cette prise de compétence

- La conférence sur la « mort subite du sportif »

- Soirée présentation du CNDS

- Les réunions avec le CROS (Pierre Henry LAVERAT) dans le cadre des bureaux exécutifs, des comités Directeurs, des assises du CNOSF et des commissions territoriales liées au CNDS.

Le rapport moral de la Secrétaire Générale est adopté à l'unanimité.

4) RAPPORTS DES POLES :

* Communication et Formation : M. Alain JAHAN.

1) Formation de bénévoles :

Bilan formation 1^{er} semestre 2017

Date	Module	Durée	Stagiaires
6 février	Renseigner un dossier de subvention	3h	8
2 mars	Connaitre les obligations comptables	3h	7
9 mars	Tenir une comptabilité au quotidien	3h	12
30 mars	Comprendre et analyser les comptes annuels	3h	8
6 avril	Etablir un budget prévisionnel	3h	8
24 avril	Chercher des partenaires privés	3h	7
4 et 11 mai	Créer un emploi	6h	8
18 mai	Gérer un emploi	3h	8
21 avril	Animer une équipe de bénévoles	3h	7

Nombre de modules : 10
Nombre d'heures de formation : 30
Nombres de stagiaires : 73

Bilan formation 2^{ème} semestre 2017

Date	Module	Durée	Stagiaires
2 et 9 octobre	Réaliser des graphiques et des tableaux de données avec Excel	6h	11
16 octobre	Réaliser des diaporamas avec PowerPoint	3h	7
6 novembre	Formaliser son projet associatif	3h	7
13 novembre	Connaitre les différentes responsabilités associatives	3h	8
20 novembre	Animer et conduire efficacement une réunion	3h	9
27 novembre	Etablir une stratégie de communication	3h	9
4 décembre	Dynamiser sa communication avec les réseaux sociaux	3h	15
18 décembre	Animer une équipe de bénévoles	3h	10

Nombre de modules : 9
Nombre d'heures de formation : 27
Nombres de stagiaires : 76

Conclusion :

Au total, ce sont donc 149 bénévoles qui ont été formés en 2017 sur 17 thématiques différentes. Cette année de formation est donc très satisfaisante. Cela s'explique en grande partie par la possibilité de communiquer à un grand nombre de clubs via l'annuaire du sport, la création de nouveaux modules de formation et la qualité du réseau de formateurs.

A ces formations, s'ajoute un module en e-learning : organiser son Assemblée Générale. Une trentaine de bénévoles d'Indre-et-Loire y ont participé. Cette formation

était accessible en ligne sur une période de 15 jours. Il n'y a donc nul besoin de se déplacer et on peut donc faire la formation à son rythme. Cette formation sera reconduite en 2018.

Une seconde formation en e-learning va aussi faire son apparition en 2018 : présenter les comptes de l'association sportive en Assemblée Générale. Les dates vous seront communiquées par mail.

Toutes ces formations de bénévoles sont entièrement gratuites.

2) BasiCompta :

BasiCompta est un logiciel de comptabilité qui simplifie la tâche des trésoriers et facilite l'édition des documents comptables (bilan et compte de résultat).

En 2017, 25 associations sportives en ont fait l'acquisition. Cela représente environ 75 heures de formation. En effet, toute association qui adhère au dispositif doit obligatoirement suivre une formation à son utilisation d'environ 3 heures.

A l'issue de l'exercice 2017, 80 associations sportives du département utilisaient le logiciel BasiCompta.

Le coût de l'adhésion était de 55 € par an en 2017. Il est passé à 60 € en 2018.

3) Site Internet :

La consultation de notre site Internet ne cesse de croître. Elle avait déjà fait un bond de 60 % entre 2015 et 2016, passant de 7150 visites annuelles à 11 500. Cette année, nous avons enregistré 25 510 visites, soit une croissance de plus de 120 % par rapport à 2016.

Cette forte hausse s'explique par la plus grande facilité que nous avons à communiquer avec les clubs du département depuis que nous disposons de l'annuaire du sport. Ces derniers reçoivent directement et plus fréquemment nos informations et c'est alors naturellement qu'ils vont sur notre site Internet pour approfondir une information, accéder à une actualité, obtenir des informations sur nos services, s'inscrire à une formation, lire le Canard du Sport Tourangeau, etc.

4) Le Canard du Sport Tourangeau :

Le Canard du Sport Tourangeau est un journal bimestriel qui traite de l'actualité sportive et associative. Auparavant édité en 300 exemplaires, il ne fait maintenant plus l'objet que d'une diffusion en ligne. Il est dorénavant transmis via l'annuaire du sport à près de 1300 destinataires (clubs, comités départementaux, partenaires institutionnels, etc.). Il est aussi, évidemment, disponible sur notre site Internet.

5) Partenariat avec France Bleu Touraine :

Depuis septembre 2016, une émission dédiée au sport, en partenariat avec le CDOS 37, est diffusée tous les samedis matin sur France Bleu Touraine. Le principe est le

suivant : un club ou un comité départemental vient parler de son sport, de sa structure, de ses athlètes, etc.

Le CDOS et France Bleu Touraine se rencontrent une fois par an.

6) Accompagnement des structures :

En 2017, 254 associations sportives ont été accompagnées ou conseillées :

- 90 rendez-vous,
- 106 informations téléphoniques,
- 71 informations par email.

Il convient d'y ajouter les 105 associations adhérentes à Impact Emploi en 2017.

Au total, ce sont donc 359 associations qui ont fait appel au CDOS en 2017 sur les thématiques suivantes :

Thématiques	Nombre d'associations
BasiCompta	51
Cap'Asso	45
Emploi	42
Fonctionnement	30
Comptabilité	15
Subventions	13
Statuts	12
Projet associatif	10
Problème interne	7
Création	4
Mécénat / Sponsoring	3
Autres	22
Impact Emploi	105 (237 bulletins mensuels)

7) Cap'Asso :

Cap'Asso est une aide au projet de la région Centre Val de Loire nécessitant la création d'un emploi. Afin de pouvoir en bénéficier, il faut être accompagné par un conseiller associatif référencé. Le CDOS 37 en est un.

Le CDOS a donc accompagné 22 associations en 2017, dans le cadre d'une création d'emploi, d'une consolidation d'emploi ou d'un renouvellement de dossier.

8) Annuaire du Sport - <http://www.annuairedusport.fr/index.php?id=37> :

L'annuaire du sport (en ligne) permet de rechercher un club sportif par fédération ou par territoire. Il donne accès à l'ensemble des informations concernant les clubs (coordonnées, fédération, lieu de pratique, description, correspondant). En Indre-et-Loire, 1369 clubs y sont référencés.

Il nous permet de rentrer en contact directement avec les clubs. Sa mise en place nous a permis d'accentuer notre communication. C'est ce qui explique le développement des

consultations de notre site Internet, le nombre croissant de bénévoles formées, de demandes d'informations, d'accompagnements, etc.

N'hésitez pas à aller mettre la fiche de votre comité départemental à jour et de demander à vos clubs d'en faire autant.

9) Participation à de nombreuses manifestations :

- Présence du CDOS à de nombreuses assemblées générales (clubs et comités départementaux)
- Sport 'Ouvertes de Tours
- Compétitions, entre autres :
 - 10 et 20 km de Tours
 - La Roue tourangelle
 - Départementaux d'athlétisme
 - Journée de l'Olympisme à Joué-Lès-Tours
 - Tournoi de tennis de Joué-Lès-Tours

Présentation et intervention de Marie DESROCHES, animatrice de l'émission consacrée au Sport sur France Bleu Touraine.

Le rapport Formation Communication est adopté à l'unanimité.

* Structures Territoriales : Responsable M. François FRESLON

L'objectif de ce groupe de travail est d'établir des relations pérennes avec les structures territoriales. La démarche a été faite sur le plan local et sur le plan national. Rappel : Le budget du sport est de 0,15 % alors que le sport économiquement rapporte 8 fois plus que la culture au niveau national.

Nos démarches :

- Rencontre avec le Conseil Départemental (sport professionnel et conventions pluriannuelles). Ces conventions restent un sujet tabou pour le sport alors qu'elles existent pour la culture

- Rencontre avec les députés et les attachés parlementaires à notre demande. Un courrier a été établi à la suite de cette rencontre qui a été remis par Philippe CHALUMEAU à la Ministre des Sports

- Relations avec les communautés de commune - Niveau de proximité - Là où les élus sont confrontés aux réalités de terrain -

L'époque actuelle et future sera marquée par la nécessité de mutualiser les moyens tant au niveau humain qu'au niveau matériel.

Les élus de proximité sont « condamnés » à travailler ensemble et « peuvent » choisir la prise de la compétence sport, **c'est le souhait du mouvement sportif.**

Notre projet du CDOS 37 est là pour les accompagner. Nous avons un rôle de fédérateur dans les nouveaux territoires.

Nous sommes là pour relayer la réalité de la base qui nous transmet ses inquiétudes. Ce relai est ce jour indispensable eu égard à une démobilisation inquiétante des bénévoles.

Rencontre avec :

- Communauté Gâtines Choisilles - Pays de Racan (20/11/17)
- Communauté Chinon Vienne et Loire (21/12/17)

Nos objectifs :

- Nécessité de professionnaliser l'encadrement du sport

Propositions :

- Créer des emplois durables
- Inciter à la formation des éducateurs sportifs polyvalents sur 2 disciplines
- Démontrer les apports et les retombées qu'apporterait une véritable politique sportive
- Donner au sport la place qu'il mérite dans un pays moderne
- Urgence à définir ensemble nos moyens d'alerter et de pression avant que le bénévolat ne s'essouffle et ne disparaisse

Les pensées de François

Tout comme pour le réchauffement climatique, la cocotte monte en pression, les actions du bénévolat n'étant toujours pas entendus, interrogeons-nous sur l'intérêt de consacrer notre énergie pour maintenir le couvercle sur la marmite déjà bien en pression »

Le rapport Structures Territoriales est adopté à l'unanimité.



Commission « Sport et Handicap » Responsable Mr Bernard CASSET

Le CDOS continue son travail au sein de la commission « Sport et Handicap » départementale.

Vingt-trois structures sont actuellement labellisées.

Cette année :

- Un nouveau club a demandé sa labellisation : le club de tennis de table de Joué-lès-Tours,
- Quatre structures ont demandé et obtenu le renouvellement de leurs labels : L'AS Monts Tir, L'Avenir de la Riche Gymnastique, Les Ecuries d'Anadé, Les Ecuries d'Ambillou.

Pour 2018, un regroupement et une mise à l'honneur des différentes structures labellisées sont envisagés à la rentrée 2018, à la Maison des Sports.

Une concertation est mise en œuvre pour harmoniser sur la région, les pratiques, les critères de labellisation, les supports de communication dans les six départements. Une journée a eu lieu en janvier à Orléans avec l'ensemble des acteurs régionaux, d'autres contacts vont suivre pour formaliser ce travail.

Le rapport de la Commission Sport et Handicap est adopté à l'unanimité.

5) PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2017:

- * Administratif, Financier et Personnel : M. Claude MERCIER.

Mr MERCIER remercie à nouveau les salariés du CDOS 37 pour leur travail tout au long de l'année et évoque les difficultés financières pour les prochaines années en raison de la diminution très conséquente du CNDS.

Le Trésorier Général, Claude MERCIER, présente les différents postes du Compte d'Exploitation et du Bilan Financier de l'Exercice 2017.

6) RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Les Vérificateurs aux comptes

VERIFICATION INTERNE DES COMPTES
EXERCICE 2017

Mandatés à cet effet par l'Assemblée Générale 2017 du CDOS 37,
Messieurs James BERLAND, Paul DUPIN et Hugues DESBOURDES se sont déplacés
à la Maison des Sports de Touraine le :

Mardi 6 février 2018

afin de vérifier la comptabilité du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre et
Loire.

Par sondage, les pièces justificatives ont été rapprochées du grand livre comptable
ainsi que des différents relevés de comptes ouverts auprès du Crédit Mutuel d'Indre et
Loire.

Toutes les écritures vérifiées sont conformes aux pièces justificatives et aucune
irrégularité n'a été relevée sur le Grand Livre et sur la Balance des Comptes Généraux.
Nous certifions que le Bilan Financier qui vous a été communiqué et que le rapport présenté
par le Trésorier Général, sont bien les comptes que nous avons été amenés à vérifier le 6
février 2018.

Nous vous demandons :

- d'adresser des félicitations à Monsieur Claude MERCIER et Madame Adeline GONTARD pour le travail effectué.
- de donner QUITUS au Trésorier Général pour la gestion financière de la Saison 2017.

A Parçay-Meslay,
Le 6 février 2018

Les Vérificateurs aux comptes

James BERLAND

Paul DUPIN

Hugues DESBOURDES

7) LE COMPTE D'EXPLOITATION ET LE BILAN FINANCIER 2017:



Bilan 2017

- Réserves : 104 293 €
- permet de garantir les emplois pendant 1 an si les subventions nationales et locales diminuées nettement.

ACTIF		PASSIF	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	71603
Immobilisations corporelles	726	Résultat de l'exercice	9917
Autres immobilisations financières	15	Capital	22773
Total actif immobilisé	741	Total fonds associatifs et réserves	104293
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	6296	Emprunts et dettes accumulées	0
Disponibilités / Trésorerie	131611	Fournisseurs et comptes rattachés	6101
Charges constatées d'avance	905	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	29159
Total actif circulant	138811	Produits constatés d'avance	
		Total dettes	35260
TOTAL ACTIF	139553	TOTAL PASSIF	139553

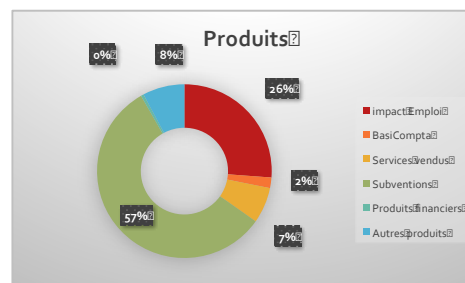
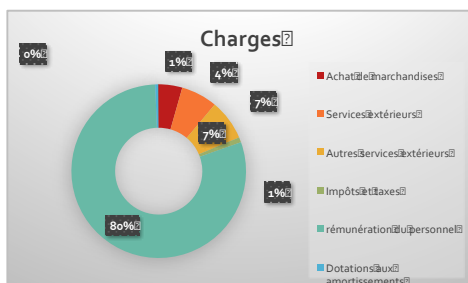
Adopté à l'unanimité.

8) COMPTE DE RESULTAT :



Compte de Résultat 2017

- Recettes : 133 548 € (+ 7,2 % / 2016)
- Dépenses : 122 634 € (- 0,7 % / 2016)
- Excédent : 9917 €



Adopté à l'unanimité.

9) MONTANT DES COTISATIONS POUR 2019:

Il est proposé :

a) Cotisation d'adhésion au CDOS 37 :

95,19 € pour les Membres actifs

50,19 € pour les Membres associés

b) Prestations pour l'adhésion à Impact Emploi :

200 euros/salarié pour les associations déjà gérées par le CDOS - 25 euros/mois/salarié à compter du 1^{er} jour du deuxième trimestre - 250 euros/salarié si nécessité de reprendre toutes les données de salaire.

Les comités non adhérents devront payer 400 euros pour la cotisation "Impact Emploi".

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

10) LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2019: (présenté et commenté par le Trésorier).

**BUDGET PREVISIONNEL C.D.O.S 37
2018**

CHARGES	Projet	Réalisé	PRODUITS	Projet	Réalisé
60-Achats	3 750 €	0 €	70-Ventes	45 200 €	0 €
Achats de prestations de service			Impact Emploi	35 000 €	
Achats Récompenses et Trophées	500 €		Bas Compta	2 700 €	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	600 €		Prestation CAP'ASSO	3 000 €	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	150 €		Prestation CROS Centre	4 500 €	
Fournitures administratives	2 300 €		74-Subventions d'exploitation	32 000 €	0 €
Autres fournitures	200 €		Etat (à détailler)		
61-Services extérieurs	8 800 €	0 €	CNDS	20 000 €	
Sous-traitance générale - maintenance	4 400 €		Accompagnement à l'emploi	12 000 €	
Location matériels informatiques					
Location mobilière et immobilière	2 200 €				
Entretien et réparation					
Assurances	1 500 €				
Documentation	700 €		Conseil Régional		
Divers					
			ToursPlus		
62-Autres services extérieurs	7 450 €	0 €	Conseil DEPARTEMENTAL	8 000 €	0 €
Frais AG et de Réunions	2 500 €		Emploi Associatif	4000	
Publicité, publication	150 €		Formations Bénévoles	2000	
Déplacements, missions et réceptions	2 800 €		Formation/Mutualisation	2000	
Frais postaux, de télécommunication et Internet	1 600 €		Com. de commune, Pays (à détailler)		
Cotisations	300 €		Organismes sociaux (à détailler)		
Services bancaires et associés	100 €				
Divers					
63-Impôts et taxes	1 200 €	0 €	Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunérations					
Formations du Personnels	1 200 €		Autres (Précisez)		
64-Charges de personnel	101 800 €	0 €	75-Autres produits de gestion courante	5 900 €	0 €
Rémunération du personnel	72 000 €		Cotisations	5 500 €	
Charges sociales	28 000 €		Produit gestion / participation repas AG	400	
Autres charges de personnel	1 800 €		Rbt CAP'ASSO+Formations		
65-Autres charges de gestion courante	0 €	0 €	76-Produits financiers	300 €	0 €
			Produits Financiers	300 €	
			77-Produits exceptionnels	0 €	0 €
66-Charges financières (à détailler)	0 €	0 €	Produits exceptionnels		
			78-Reprise sur amortissements et Provisions	20 000 €	
			Report ressources non utilisées/Exerc Antérieur	20 000 €	
			79 -	11 600 €	0 €
67-Charges exceptionnelles (à détailler)	0 €	0 €	FONJEP	7 100 €	
			Conseil Régional Cap Asso	3 500 €	
68-Dotation aux amortissements, provisions			ETAT Aide Emploi TPE	1 000 €	
Total des charges prévisionnelles	123 000 €	0 €	Total des produits prévisionnels	123 000 €	0 €
86-emploi des contributions volontaires en nature			87-contributions volontaires en nature	45 000 €	0 €
Secours en nature			Bénévolat	42 000 €	
Dons+ Abandon frais km	3 000 €		Prestations en nature		
Personnels bénévoles	42 000 €		Dons+ Abandon frais km	3 000 €	
Total des charges	168 000 €	0 €	Total des produits	168 000 €	0 €

Il est adopté à l'unanimité.

11) QUESTIONS DIVERSES : Une question a été reçue.

Les CDOS et CROS seront amenés à réviser leurs statuts in de "les aligner sur ceux du CNOSF". Les fédérations olympiques auront d'office 5 voix de plus que les autres fédérations dans les différentes structures.

Une telle option conduirait à rompre les principes d'égalité qui, jusqu'à ce jour, régissent l'activité de nombreux CDOS où chaque Comité départemental sportif dispose d'une voix, d'un taux de cotisation unique et de droits identiques à l'accès aux fonctions représentatives à l'échelle du département.

Qu'en est-il pour ce qui concerne le CDOS 37 ?

Sera-t-il possible de faire une courte intervention sur cette question pour alerter sur ce changement qui va à l'encontre des vœux d'unité et de solidarité si souvent prônés dans la perspective des JO 2024 à Paris ?

Evelyne JOUANIN

Présidente du Comité FSGT 37

Mandatée par le Comité Directeur pour la question ci-dessus.

Réponse de Pierre-Henry LAVERAT :

Oui, les CDOS et CROS seront amenés à réviser leurs statuts afin de "les aligner sur ceux du CNOSF". En tant que membre déconcentré du CNOSF, le CDOS ne pourra que suivre cette directive émanant des Statuts du CNOSF.

Effectivement, ce ne sera plus un comité une voix.

Ce sera dorénavant :

Une voix par association reconnue du CNOSF

Plus 5 voix par fédération olympique

Plus 1 voix de 1 à 273 licenciés (chiffres à confirmer le moment venu)

Plus 2 voix de 274 à 4 513 licenciés (chiffres à confirmer le moment venu)

Plus 3 voix pour plus de 4 514 (chiffres à confirmer le moment venu)

Le taux de cotisation unique ne s'appliquera plus, un nouveau mode de calcul des différents montants de cotisations, fera l'objet de propositions, à discuter et voter en Assemblée Générale Extraordinaire.

12) INTERVENTION DES PERSONNALITES :

Lors de son intervention, monsieur Yann FRADON Inspecteur Jeunesse et Sport au sein de la DDCS 37, tient tout d'abord à excuser l'absence de Monsieur Xavier GABILLAUD, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale d'Indre et Loire, retenu en Sous Préfecture à Loches.

M. Fradon exprime sa satisfaction, de la qualité, de la tenue de l'Assemblée Générale du CDOS d'Indre et Loire, et surtout au-delà, de la qualité des actions qui sont menées par les élus et par les salariés, salariés, dont les compétences sont connues et reconnues. Il exprime sa reconnaissance aux élus du Comité Olympique, aux vues des très bonnes relations qui sont entretenues avec la DDCS et principalement le Pôle Jeunesse et Sport et Vie Associative. Une relation de confiance de partenariat même, dans le cadre d'un contexte difficile, lié aux orientations exigeantes de l'état, principalement dans le cadre de la baisse des dotations du CNDS.

Il précise les grandes lignes des orientations du CNDS, qui furent présentées lors du lancement de la campagne CNDS 2018, et principalement dans le domaine de la Santé.

Monsieur Fradon reconnaît les difficultés actuelles qui sont celles du CNDS, le maintien, pour sans doute la dernière année, d'une enveloppe départementale en très nette diminution, ce qui va rendre difficile les arbitrages inévitables dans le cadre des attributions de subventions.

Il souligne l'action conjointe qui est menée par la DDCS, le Conseil Départemental et le CDOS dans la mise en place d'une Politique Sportive Départementale, issue du schéma Territorial de la Région Centre Val de Loire

Il rappelle aux Comités présents, combien le Service Civique, a atteint un très bon rythme de croisière, et encourage les Comités à s'engager dans cette démarche, vis à vis des Jeunes et aussi de l'aide que peuvent apporter ces volontaires au sein d'une structure sportive.

Enfin il remercie les Bénévoles qui font vivre le sport dans le département.

Le Président, Pierre-Henry LAVERAT, clôture l'Assemblée Générale
à 21 h 20

Le Président
Pierre-Henry LAVERAT



La secrétaire Générale
Florence QUELIN

